

SAISON 2017/ 2018

du 14 octobre au 30 novembre 2017 inclus

Profitez d'un tarif promotionnel
et gagnez jusqu'à

-20%

**sur l'achat
d'un forfait saison
plein tarif**

ESPACE
Villard-Corrençon

Forfaits SAISON

						<small>année de naissance</small>
Enfant <small>2008 à 2012¹</small>	Junior <small>2000 à 2007¹</small>	Étudiant* <small>Justificatif exigé¹</small>	Adulte <small>1958 à 1999¹</small>	Senior <small>1943 à 1957¹</small>	Vermeil <small>1942¹ et avant</small>	
215 €	294 €	313 €	482 €	398 €	75 €	
172,00 €	235,20 €	250,40 €	385,60 €	318,40 €	60,00 €	

Où & Quand ?

SOIT: Sur notre site: www.espace-villard-correncon.fr rubrique:

"promotion début de saison"

Du Samedi 14 octobre 0h00 jusqu'au Jeudi 30 novembre 2017 à 23h59

SOIT: Au guichet : Caisse N° 7 cote 2000

> Exclusivement Lors de l'OUVERTURE PRÉ-SAISON*

Retrait des forfaits: Caisse N° 7 cote 2000

> Lors de l'OUVERTURE PRÉ-SAISON*

> Tous les jours pendant
l'ouverture de la station au public

***OUVERTURE CAISSE N°7 PRÉ-SAISON**

JOURS D'OUVERTURE: tous les samedis du mois de novembre 2017

HEURES D'OUVERTURE: de 10 h à 12h et de 14h à 18h



**Carte support mains libres
obligatoire au prix de 3,00 €,
Pensez à réutiliser les vôtres.**



NOUVEAUTÉ

31€

cette saison pensez à

l'assurance SAISON*

*Résumé des garanties à titre indicatif (le détail des garanties vous sera remis lors du retrait de votre forfait et sur simple demande)

GARANTIES

- 1 Frais de recherche et de secours et de premiers transports médicalisés
- 2 Remboursement du forfait remontées mécaniques au prorata temporis :
 - À la suite d'un accident garanti ou d'une maladie, si l'assuré est dans l'impossibilité de pratiquer le ski jusqu'à la fin de saison
 - En cas de fermeture du domaine skiable, si plus de 50 % du domaine reste fermé pendant 1 mois consécutif : remboursement du forfait à hauteur de 50 %
- 3 Perte ou vol du forfait (soit remboursement du forfait dans certaines conditions, soit remboursement des frais d'édition d'un nouveau forfait dans la limite de 2 €)
- 4 Frais médicaux et d'hospitalisation en France suite à un accident de ski (après l'intervention de Sécurité Sociale et mutuelle, franchise relative de 40 €) ; garantie limitée à 30 jours à compter de la date d'accident
- 5 Assistance rapatriement en Europe géographique
- 6 Responsabilité civile/défense et recours
- 7 Annulation : pour les forfaits réservés plus de 48 h avant leur date d'utilisation (incapacité temporaire ou permanente de l'assuré, décès, licenciement économique, mutation professionnelle...)

